

NOTRE ÉVÊQUE : « Le pain de vie que Dieu nous donne ».275

- Agenda de notre évêque.
- Décret : gestion des finances paroissiales.
- Prière de J. Vanier.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES :281

- A l'agenda de Mgr P. Warin- Ordinations presbytérales
- Conseil presbytéral - Annuaire diocésain - Collectes diocésaines - Fabriques d'églises - CDD - Prêtres défunts.

INFORMATIONS PASTORALES : 291

- 291 - La COMECE.
- 293 - Commissions et Service : Liturgie - Pastorale familiale - Pastorale des Jeunes - Service CatÉveil.
- 298 - Centre des Immigrés.
- 299 - Réflexion sur les vacances.

HISTOIRE DIOCÉSAINE : 301

- 301 - Mgr Victor-Auguste-Isidore DECHAMPS
21^{ème} évêque de Namur de 1865 à 1867.
- 305 - Le Père Mottet, figure arlonaise.

AU CALENDRIER : 306

- 306 - Activités à Beauraing.
- 308 - Autres activités : Pesche - Cordemois -Maredsous - Rhode-St-Genèse.

DOCUMENTATION : 312

- 312 - Livre à propos de l'euthanasie.
- 313 - Revues.
- 318 - A l'écoute des jeunes Églises.

AGENDA DIOCÉSAIN : 319

Le 19 juin, les services de l'Évêché seront exceptionnellement fermés à partir de 11 heures.





« Le pain de vie que Dieu nous donne » (Mc 6, 31-42)

A l'heure où beaucoup de gens vont prendre la route pour les traditionnelles vacances d'été, j'aime entendre Jésus nous redire : « *Venez vous-mêmes à l'écart et reposez-vous un peu ... et ils s'en allèrent dans le bateau vers un lieu désert à l'écart ... et, en débarquant, Jésus vit une foule nombreuse et il en eut pitié parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger* ».

Alors, « *il se mit à les instruire longuement* », comme pour les disciples d'Emmaüs que Jésus avait rejoints dans leur découragement et avec qui il avait parcouru l'Écriture. Mais, ici, l'évangile n'insiste pas sur la prédication de Jésus. Il souligne le rôle des apôtres auxquels Jésus apprend à devenir de bons pasteurs qui distribuent à son peuple le pain de vie que Dieu nous donne.

« *Donnez-leur vous-mêmes à manger*, leur dit-il ». Mais ils n'ont trouvé dans la foule que cinq pains et deux poissons, l'offrande à Dieu de ce que nous avons et de ce que nous sommes. Et c'est avec ce peu de choses que le Seigneur rassasie son peuple.

Alors « *Jésus ordonna à ses apôtres de les faire s'étendre tous, par groupe de convives sur l'herbe verte* ». Cela rappelle le psaume 22 « *le Seigneur est mon berger ; sur des prés d'herbe fraîche, il me fait reposer, il prépare devant moi une table* ».

« *Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et, comme il le fera à la dernière Cène, levant les yeux au ciel, il dit la bénédiction, rompit les pains et les donna à ses disciples pour les distribuer* ». Le rôle des apôtres est une nouvelle fois souligné. Ils sont appelés à être les pasteurs pour cette foule sans berger en rassemblant les fidèles autour du Christ de l'Eucharistie.

« *Tous mangèrent à satiété* ». Cette surabondance indique bien que le Christ, dans le souffle de l'Esprit, attend toujours d'autres convives et que c'est le monde entier qui est convoqué à la table du Royaume de Dieu. Voilà, pourquoi la communion au Corps du Christ nous pousse à repartir vers les hommes et les femmes de ce temps et à aller dans les endroits les plus profanes, partout où des êtres humains peuvent se rencontrer en vérité.

Le 30 juin prochain, à 15 heures à la Cathédrale, nous aurons la très grande joie d'ordonner trois nouveaux prêtres pour notre diocèse : Francesco LENTINI, Ireneusz GOSK et Santiago COUCHONNAL. Notre prière les accompagne.

Qu'ils soient ces bons pasteurs pour les foules sans berger de notre monde dont nous parle l'Évangile !

Je souhaite à chacun un bon été et, le moment venu, de bonnes vacances !

+ Rémy VANCOTTEM

Agenda de Mgr Vancottem du 21 juin 2013 à fin août 2013

(les dates en gras indiquent un dimanche).

JUIN

- 16** Manhay, 16h00 : Eucharistie et pèlerinage à Saint-Antoine.
- 17 Séminaire : Eucharistie et fête de fin d'année.
- 21 Conseil épiscopal
- 22 Rencontre du service CatEveil à Beauraing
- 23** 09h30 : Couvin bénédiction des orgues restaurés et du nouveau musée d'art religieux
15h00 : Pèlerinage à Brûly de Pesche (St-Méen)
- 24-28 Retraite sacerdotale à Orval
- 26 16h00 : Défense de la thèse en théologie biblique d'Ionel Ababi à Louvain-la-Neuve
- 27 Conférence épiscopale
- 29 Assemblée générale des diacres à Rochefort
- 30** 15h00 : Ordination sacerdotale de Francesco Lentini, Ireneusz Gosk et Santiago Couchonnal à la Cathédrale

JUILLET

- 05 Journée d'évaluation du Conseil épiscopal
09 10h00 : Sur la place Saint-Aubain à Namur, messe des forains suivie d'une réception.
11 10h30 : Abbaye de l'Exaltation de la Ste-Croix Chevetogne, fête de Saint Benoît.
14 11h00 : Eucharistie à l'occasion des 20 ans de la restauration de la chapelle N.-D. des malades du Mont St-Martin à Bovigny
15h00 : Ordination épiscopale de Mgr Jean-Pierre DELVILLE à Liège
16 10h30 : Eucharistie, en présence de l'évêque de Verdun, à Notre-Dame d'Avioth.
20 10h00 : Eucharistie et Election de la nouvelle générale des Sœurs de Sainte-Marie de Namur.
21 11h00 : Te Deum à la Cathédrale.

22 au 26	JMJ à Orval, en lien avec les MJM de Rio
27 au 28	JMJ à Maubeuge pour les jeunes belges francophones avec les jeunes du Nord de la France.

- 29 10h00 : Eucharistie à Beauraing avec le pèlerinage du doyenné de Leuze.
30 17h00 : Eucharistie à Beauraing (lancement de la session de l'Emmanuel).

AOUT

- 1 au 10 Vacances annuelles
11 10h30 : Eucharistie pour le 150^{ème} anniversaire de la consécration de l'église St-Laurent à Grand-Halleux
13 09h30-16h00 : Conseil épiscopal.
15 10h30 : Eucharistie et procession en la solennité de l'Assomption à Durbuy
15h00 : Pondrôme, 70^{ième} anniversaire de la chapelle de la Colline.
17 Eucharistie à l'occasion des 100 ans de Sœur Anne-Marie, assistante du sacerdoce.
18 15h00 : Eucharistie à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la grotte à Steinbach.
21 Vigile de la fête de Marie Reine à Beauraing
20h30 : Veillée mariale suivie d'une marche aux flambeaux et de l'eucharistie.
22 Elévation de la nouvelle Basilique Notre-Dame au Cœur d'Or à Beauraing.
11h00 : Eucharistie avec les évêques voisins
15h00 : Procession du Saint Sacrement suivie de la bénédiction des malades et d'un mot d'envoi au jardin des apparitions.

DÉCRET ÉPISCOPAL

sur la gestion des finances paroissiales

La gestion des finances paroissiales exige une attention particulière de l'Évêque. Parce qu'elle est souvent assumée par des associations de fait ne disposant pas la personnalité juridique en droit belge, la gestion des finances paroissiales peut connaître des difficultés. En conséquence, nous avons décidé qu'à partir de 2014, et plus rapidement si possible, les paroisses seraient gérées au moyen de deux comptes bancaires distincts : l'un pour la gestion courante, l'autre pour la gestion des intentions de messe. Disposant d'un système de gestion indépendant et contrôlé par la tutelle épiscopale et administrative, les fabriques d'église n'entrent pas dans le champ d'application du décret, de même que les asbl qui doivent répondre aux normes du droit belge.

Pour favoriser un contrôle interne, outre le titulaire de ces comptes, deux mandataires devront disposer des pouvoirs requis et recevoir l'information nécessaire quant à la gestion. Deux signatures seront exigées pour tout paiement supérieur à cinq-cents euros.

À l'occasion d'un changement dans la prise en charge d'une paroisse, il est demandé qu'un état financier soit dressé par le responsable sortant et remis au responsable entrant. Le Doyen recevra une copie de ce compte, ainsi que le Vicaire épiscopal aux affaires économiques.

La gestion des finances paroissiales est soumise à la loi canonique et spécialement aux canons 1281 à 1288 du code de droit canonique. Elle est également soumise aux lois belges.

Le curé est le premier responsable de l'administration des biens de la paroisse (canon 532). Il veillera à s'entourer de laïcs compétents et désintéressés. Pour l'aider dans sa tâche, un conseil paroissial pour les affaires économiques sera créé.

Dans la gestion des finances paroissiales, deux écueils doivent être évités : d'une part, la gestion ne peut être aux mains d'une seule personne ; d'autre part, le curé ne peut être de facto écarté de la gestion financière de la paroisse.

Là où c'est possible, une gestion des finances élargie au secteur pastoral sera encouragée, restant toujours saufs les droits du curé.

A partir du 1^{er} janvier 2014, nous décrétons pour le territoire du diocèse de Namur :

1. Les associations de fait gérant les finances d'une paroisse, en assureront la gestion au moyen de deux comptes distincts, portant la dénomination « Œuvres paroissiales de la paroisse de ... »
Le premier de ces deux comptes recevra les recettes et liquidera les dépenses de la comptabilité paroissiale générale, à l'exception de la comptabilité de fabrique d'église, de la comptabilité d'asbl paroissiale et des intentions de messe ;
le second de ces deux comptes gérera les intentions de messes reçues et ensuite distribuées aux célébrants.
Dans l'éventualité où le nombre d'intentions de messes reçues annuellement ne dépasse pas les 100, la création d'un second compte n'est pas exigée.
La où la gestion des intentions de messes est déjà réalisée en secteur paroissial, on ouvrira un compte bancaire de secteur.
2. Chacun de ces comptes sera ouvert au nom du titulaire et de deux mandataires qui pourront agir séparément pour tout paiement d'un montant de 500 Euros maximum.
3. Tout paiement d'un montant supérieur à 500 Euros, devra être muni de deux signatures conjointes.
4. Lors du changement de curé ou d'administrateur paroissial, un état des comptes sera rendu par le responsable sortant au responsable entrant. Un exemplaire sera envoyé au Doyen et au Vicaire épiscopal pour les affaires économiques.

Donné à Namur, le 19 mai 2013.

+ Remy VANCOTTEM, évêque de Namur

Par mandement,

Nathalie DIDION, secrétaire

Prière à Marie à l'occasion du 15 août



Photo J.-U. NGOMBE

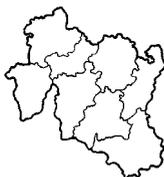
Une prière de Jean Vanier, parue dans « *Prions en Église* ».

Dans la compagnie des pauvres.

Ô Marie, donne-nous des cœurs attentifs,
humbles et doux
pour accueillir avec tendresse et compassion
tous les pauvres que tu envoies vers nous.

Donne-nous des cœurs pleins de miséricorde
pour les aimer, les servir,
éteindre toute discorde
et voir en nos frères souffrants et brisés
la présence de Jésus vivant.

Seigneur, bénis-nous de la main de tes pauvres.
Seigneur, souris-nous dans le regard de tes pauvres.
Seigneur, reçois-nous un jour
dans l'heureuse compagnie de tes pauvres.
Amen !



— Communications — — officielles —

— A l'agenda de Mgr Warin : 16 juin - fin août 2013 —

Lundi 17 juin à Leuven (COPAL) :

- à 18h00, Commission épiscopale Église et monde.

Lundi 24 et mardi 25 juin à Orval :

- participation à la retraite sacerdotale.

Jeudi 4 juillet à Leuven :

- Rencontre de la Commission épiscopale Église et monde avec le Président du Boerenbond.

Dimanche 14 juillet à Berzée :

- à 10h30, eucharistie puis procession à l'occasion de la fête de Notre-Dame de Grâce.

Du lundi 15 juillet au mardi 23 à Lourdes :

- pèlerinage diocésain.

Du mercredi 24 juillet au vendredi 2 août :

- période de vacances.

Jeudi 15 août à Florenville (église de l'Assomption de Notre-Dame) :

- à 10h00, eucharistie.

Jeudi 22 août à Beauraing :

- participation à la fête de Marie Reine et à l'élévation de l'église supérieure au rang de basilique.

ORDINATIONS SACERDOTALES LE 30 JUIN À LA CATHÉDRALE



Santiago Alberto COUCHONNAL BEDOYA

Santiago est né à Asunción (Paraguay) le 25 juillet 1984 ; il est le quatrième de cinq enfants.

Après avoir obtenu le baccalauréat (2002), il est entré, comme membre du Chemin Néocatéchuménal, au Séminaire Redemptoris Mater de Namur en 2004, où il a accompli ses études de philosophie et de théologie au Studium Notre-Dame. Sa formation pastorale a comporté un temps de mission en France, à Marseille, et des stages paroissiaux à Bertrix et Malonne. Santiago a été ordonné diacre à Malonne le 26 janvier 2013.



Ireneusz GOSK

Ireneusz est né à Szczecin (Pologne) le 13 juin 1979 ; il a une petite sœur.

Après ses humanités (1999), il a suivi pendant deux ans une formation en pédagogie à l'Université et s'est aussi investi comme opérateur pédagogique auprès de jeunes en difficulté. Membre du Chemin Néocatéchuménal, Ireneusz est entré au Séminaire Redemptoris Mater de Namur en 2002 où il a accompli ses études de philosophie et de théologie au Studium Notre-Dame. Sa formation pastorale a comporté des temps de mission à l'étranger (en Israël et au Mexique) et des stages paroissiaux à Bertrix et à Malonne. Ireneusz a été ordonné diacre à Malonne le 26 janvier 2013.



Francesco LENTINI

Francesco est né à Boussu le 12 mars 1984, dans une famille de 4 enfants.

Après ses études secondaires et une expérience professionnelle, Francesco est entré au Séminaire, en suivant une formation propédeutique et philosophique au séminaire de Limelette. Il a été accueilli comme séminariste du diocèse de Namur en septembre 2007. Francesco a reçu sa formation théologique au Studium Notre-Dame de Namur et a vécu des insertions pastorales diversifiées, notamment en paroisse à Ciergnon, dans le secteur pastoral de la Lesse, puis dans le secteur pastoral de Habay-la-Neuve, et, actuellement dans le secteur de Auvélais. Francesco a été ordonné diacre à Auvélais le 10 février 2013.

30 JUIN. ORDINATIONS PRESBYTÉRALES

Ordinations Presbytérales (Solennité des Saints Apôtres Pierre et Paul) qui aura lieu à la **Cathédrale Saint-Aubain le dimanche 30 juin 2013 à 15h00.**



Il est question de rappeler **aux prêtres et aux diacres** qui souhaitent concélébrer de venir à la célébration avec **leur aube et leur étole rouge**. Il y aura une sacristie pour les prêtres (Chapelle d'hiver), une autre pour les diacres (Salle du Chapitre). Il convient d'arriver tôt : les sacristies seront ouvertes dès 14h00.

Chanoine Eric Fallas Quiros, Maître des célébrations liturgiques épiscopales, place du Chapitre, 4,5000 Namur

E-mail: eric.fallasquiros@belgacom.net

ÉCHOS DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Le Conseil Presbytéral du diocèse, qui était le dernier de ce mandat, s'est tenu au Castel Sainte-Marie à Beauraing le mercredi 15 mai 2013. Ce fut l'occasion, pour les membres, de faire le bilan de ces quatre années. Mais avant ce bilan, Monseigneur Pierre Warin a souligné le fait que le Conseil Episcopal du 22 mars dernier est revenu sur l'échange qui avait eu lieu au Conseil Presbytéral sur les prêtres âgés. Et du travail mené par le Conseil Episcopal, 3 dispositions émergent :

- On ne dira plus qu'à 65 ans, le prêtre doit rencontrer l'Évêque ou le vicaire général. Parler de deux âges, 65 et 75 ans, ne paraît pas heureux. Les membres du Conseil Episcopal retiennent que le seul âge où une démarche est impérieuse est 75 ans. Mais l'Évêché demeurera attentif aux prêtres qui, avant 75 ans, connaîtraient une difficulté.
- La mission de prêtre auxiliaire est une réelle possibilité dans le diocèse de Namur. L'Évêché garantit aux prêtres auxiliaires le presbytère et le traitement et demi. Mais à une condition expresse : à savoir que le prêtre auxiliaire n'habite pas là où il a exercé une charge curiale.
- Parvenu à l'âge de 75 ans ainsi qu'il est prévu par le Code, le curé doit présenter par écrit à l'Évêque diocésain la renonciation à son office, à fortiori s'il a dépassé l'âge de 75 ans. Après l'examen de toutes les circonstances de personne et de lieu, l'Évêque diocésain décidera d'accepter la démission ou de la différer. La présente disposition vaut non seulement pour la charge curiale mais aussi pour celle de prêtre auxiliaire.

Comme le Conseil Episcopal souhaitait recueillir l'avis du Conseil Presbytéral avant de publier ces 3 dispositions, dans « Les Communications », moyennant quelques amendements, ces dispositions ont été votées à l'unanimité.

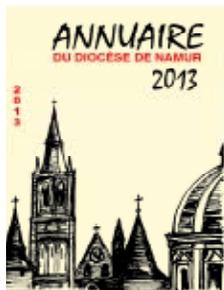
Monseigneur Warin a abordé aussi un autre point qui concerne la solidarité presbytérale pour les prêtres en situation de précarité. Il a fait remarquer que Monseigneur Vancottem a réactivé celle-ci qui existait déjà au niveau du diocèse. Pour alimenter la caisse de ladite solidarité, Monseigneur Vancottem souhaite qu'on prélève lors des funérailles sur la part du prêtre, c-à-d sur le casuel, une somme que celui-ci verserait librement. Il invite à des legs et dons de certains biens. Il souhaite que la gérance soit assurée par le Conseil Presbytéral. Il a été décidé, à l'unanimité, d'inscrire cette question au programme du prochain Conseil Presbytéral.

Le modérateur a invité les membres à évaluer ces 4 années du mandat du Conseil Presbytéral. Il leur a demandé aussi de parler du mode de fonctionnement, de la fécondité du Conseil Presbytéral, des joies, mais aussi des frustrations. La mise en commun fut l'occasion de beaux échanges ; dans les réponses, une grande similitude est apparue : une insistance sur la réalisation de quelque chose de concret et sur le suivi de chaque rencontre.

Enfin, Monseigneur Warin a remercié les membres et le Bureau du Conseil Presbytéral avec lequel il a travaillé pour préparer les différentes rencontres. Et pour terminer, Monseigneur Vancottem a tenu aussi à remercier les membres du Conseil Presbytéral. Il a également insisté sur la communication qui doit exister entre les différentes instances qui permettent le bon fonctionnement de la vie du diocèse.

Abbé Jean-Urbain Ngombe

Secrétaire du Conseil Presbytéral



ANNUAIRE DIOCÉSAIN 2013

Rectifications :

- Responsabe de « paroisses chantantes »,
Annuaire p. 29 Katia Vanderhofstadt

Nouvelle adresse mail :

vanderhofstadt-katia@gmail.com

- AWENNE, annuaire page 23
Les Pères Augustins de l'Assomption depuis le 15 décembre 2012 font partie de la Communauté de Ciney.
**rue Walter Sœur, 7, Bte Plateau 3, 5590 Ciney
083 23 18 63.**
- Abbé Jean-Marie DUSSART - annuaire page 260
Nouvelle adresse :
rue des Ardennes, 18, 5570 Beauraing.

Collectes diocésaines



Les 15 et 16 juin en faveur de la Pastorale des malades et de Caritas-Wallonie.

Pastorale des malades

Abbé Joseph Bayet, place du Chapitre, 5, 5000 Namur
Tél. : 081 22 01 79 ; Courriel : abbebayet@skynet.be

Caritas Secours Namur-Luxembourg :

Pierre GILLET, responsable diocésain.
Caritas Secours - délégation de Namur-Luxembourg
place du Chapitre, 5, 5000 Namur.
Tél. : 081 41 41 22 ; Courriel : namur@entraide.be
Th. WODON, 081 22 28 42



**Les 06 et 07 juillet
en faveur du Centre des Immigrés**

A l'occasion du week-end des 06 et 7 juillet 2012 la collecte aux messes est réservé aux besoins du « Centre des Immigrés Namur-Luxembourg asbl ».

Lire pages

**Les 14 et 15 août
en faveur des sanctuaires de Beauraing.**

La collecte des 14-15 août est traditionnellement destinée aux sanctuaires de Beauraing. Tél.: 082 71 12 18 Fax : 082 71 40 55 ;
Courriel : ndbeauraing@gmail.com - <http://beauraing.catho.be>



**Les 17 et 18 août
pour le fonds scolaire diocésain.**

Les fonds réoltés sont affectés aux Ecoles catholiques du diocèse, toutes origines confondues.

Dans la pratique, ce sont surtout les Ecoles fondamentales (primaires et/ou maternelles) qui en bénéficient.



Fabriques d'église : Budgets 2014.

Les budgets 2014 doivent être rentrés aux administrations communales pour le **15 août 2013** au plus tard.

Les montants à prévoir pour l'article 11 des dépenses ordinaires sont les suivants :

11a. : Documents épiscopaux :	8,00 euros
11b. : Revue Diocésaine de Namur (Communications) :	35,00 euros
11c. : Guide du Fabricien :	8,00 euros
11d. : Annuaire du Diocèse :	20,00 euros

La commande de l'Annuaire du Diocèse doit être passée aux librairies du Centre Diocésain de Documentation : soit à Namur (081/24.08.20) soit à Arlon (063/21.86.11). Le prix de l'Annuaire sera majoré des frais de port selon le tarif postal en vigueur.

Quant à l'article 50 sous-rubrique des dépenses ordinaires (SABAM, SIMIM et URADEX), il faut prévoir un montant de **50 euros**.

Enfin, les services de Monsieur le Ministre des Pouvoirs Locaux et de la Ville (SPW, D.G.O.P.L.A.S.S.) nous transmettent leur prévision de hausse des rémunérations du personnel d'église, pour 2014 : **+ 2%** par rapport aux rémunérations payées en juillet 2013, compte non tenu d'autres modifications éventuelles, telles les augmentations quinquennales.

HORAIRES D'ÉTÉ DES 2 CDD



LIBRAIRIES RELIGIEUSES
ARLON - NAMUR

A Namur :

du 1er juillet au 31 août : ouvert de 9 à 17h
fermé les samedis 20/7, 27/7, 3/8, 10/8 et 17/8.

A Arlon :

du 1er au 13 juillet : horaire habituel. Soldes d'été.

du 15/7 au 17/8 : fermeture estivale
réouverture le 19 août et horaire habituel le reste du mois.

PRIONS POUR NOS PRÊTRES DÉFUNTS.

M. l'abbé **Gérard MARLAIRE**

décédé le 23 avril 2013 à Aye.

Né à Hargimont, le 05 février 1922 et ordonné prêtre à Namur, le 27 juillet 1947.

Il débuta son ministère sacerdotal comme professeur à l'Institut St-Remacle à Marche.

En juillet 1959, il est nommé curé de Haltinne et, en décembre 1962 curé de Marloie.

Il fut également aumônier adjoint des Œuvres des forains.

Il s'était retiré en août 1989



91 ans de vie donnés par le Seigneur. Un peu plus de 65 ans de vie sacerdotale donnés par Gérard au Seigneur et à l'Église. Une longue fidélité dans la grâce du sacerdoce, où se sont étroitement mêlés ce qui est don permanent de Dieu et disponibilité créative de celui qui accueille ce don.

Oh, certes, bien des choses ont changé depuis l'année 1947 où Gérard a été ordonné prêtre. Certains diront même que tout a changé, qu'il n'a guère de comparaison possible entre ce temps et notre époque. Ne serait-il pas vain dès lors de comparer la vie du prêtre d'aujourd'hui et celle d'hier.

Dans les manières de vivre la pastorale, dans les visages concrets de celle-ci, oui. Mais dans les racines de la vie pastorale,, dans le souffle qui la fait naître et la met en œuvre au quotidien, il y a continuité car il y a même source.

...

Hier comme aujourd'hui, l'attention aux malades et aux meurtris de la vie est signe d'humanité et d'évangile en acte : Gérard a eu à cœur, au long des années, d'être présent à leur côté en les visitant, en leur portant la communion, en leur offrant le sacrement des malades, des personnes âgées et des mourants : il y accomplissait ainsi sa mission sacerdotale.

Aujourd'hui comme hier, le service des familles s'exerce entre autres dans le souci de l'accompagnement des enfants et des jeunes. En 65 ans, les choses ont évolué ! Pour Gérard, ce fut tour à tour sa mission comme professeur, comme responsable d'une école libre paroissiale, comme bâtisseur, comme aumônier de patro, etc ... Une présence bien active d'ailleurs avec l'implantation de son presbytère au milieu de l'espace scolaire.

Comme tout prêtre, il s'est efforcé de vivifier les célébrations paroissiales. C'est la prière des communautés chrétiennes appelées à se rassembler lors des messes bien sûr, mais aussi lors des assemblées de prières qui ont pris des visages différents au travers des années qui passent : pour ceux qui les ont connues, rappelez-vous les processions qu'il organisait ... à la force des poignets et de sa ténacité autoritaire et convaincante. Et j'oserais y ajouter l'outil de service des habitants qu'est la salle de l'oasis.

Voici bien trois des dimensions de la vie sacerdotale - il y en a bien d'autres - qui traversent le temps : l'attention aux malades et démunis, le service des familles dans la participation à l'accompagnement des jeunes, les célébrations qui rassemblent, qui font l'Église.

Merci pour tout cela Gérard, et encore pour bien d'autres choses. Que le Seigneur t'accueille. Et nous n'oublions pas non plus ce que tu as fait pour notre pays : la présence des anciens combattants, résistants et prisonniers, présents parmi nous en est le témoignage.

Texte de Roger Poncin.



M. l'abbé **Raymond DELHEYLLÉ**

décédé le 09 mai 2013.

Né à Samrée, le 05 septembre 1926 et ordonné prêtre le 27 juillet 1952.

Il débuta le ministère sacerdotal comme vicaire à Namur, St-Nicolas, avant d'être nommé en juillet 1956, chapelain à Gouvy-Station. En août 1960, il se voit nommé curé à Transinne, mission qu'il exerça jusqu'en janvier 1966, date à laquelle il fut nommé curé de Sohier. Il fut également administrateur à Froidlieu.

En juillet 1965, il reçoit également la nomination d'aumônier régional d'Action Catholique pour Beauraing qu'il exerça tout en poursuivant son service en paroisse.

C'est notre engagement à aimer qui qualifie notre vie. Nous ne pouvons pas ignorer que c'est difficile parfois, nous en faisons l'expérience tous les jours. Mais si nous sommes sincères, que nous veillons à vivre simplement, en vérité avec nous-mêmes et ceux qui nous entourent, alors cet amour auquel nous aspirons tous devient beaucoup plus accessible.

Jésus s'est fait l'un de nous. Il a connu notre existence la plus quotidienne. Il n'a certes pas connu la vieillesse comme Raymond, une longue fin de vie. Mais il a connu le « passage » qui nous attend tous inévitablement : il a connu la mort.

On peut dire qu'il s'est fait l'un de nous pour connaître et vivre ce moment. C'est pourquoi lorsqu'il veut nous rassurer devant ce « passage » de la vie à la mort, ou peut-être « de la vie à une autre vie », nous pouvons l'écouter avec confiance.

Ce qu'il nous dit en tout cas, c'est que la vérité d'une vie ne se laisse pas percevoir à n'importe qui.

Nous savons qu'il y a autant de voies vers Dieu qu'il n'y a de gens, car même au sein d'une même aventure humaine, la voie que suit chacun est entièrement personnelle. Raymond a fait son chemin, dans sa foi et l'amour pour le siens. Dieu seul sonde les reins et les cœurs. Dieu seul sait ce qu'a été le secret d'une vie, celle de Raymond. Ce secret est grand et fragile comme la vie.

...

Durant ces 5 dernières semaines, j'ai vu que, face à la maladie, dont il ne parlait pas, Raymond ne se plaignait pas...il était serein et surtout heureux de me retrouver à chacune de mes visites. Il y a 2 semaines, il m'a donné son livre dont il se servait pour célébrer les funérailles, après m'avoir dit qu'il m'aimait bien... Je pense qu'il savait ce qui l'attendait, et qu'il me faisait confiance pour préparer au mieux son au revoir.

Dans ce livre, il avait souligné que « vivre sa vie comme un don permet d'envisager sereinement sa mort ».

Il avait sans doute compris ce raisonnement que je vous cite : « puisque je dois perdre ma vie à la fin, autant la donner maintenant. Puisque je dois attendre mon bonheur d'un autre, autant aller au-devant des autres. » Raymond n'avait pas peur de perdre la vie, il vous l'avait déjà donnée ; il n'était pas attristé par la maladie, puisqu'il trouvait son bonheur en vous, à chacune de vos visites, paroissiens, aide-soignant, amis, famille.

Extraits de l'homélie de Christophe Malisoux.



INFORMATIONS PASTORALES



COMECE Press 09/05/2013

Relisons la déclaration Schuman

A la veille de la fête de l'Europe, le Secrétaire général de la COMECE le Père Patrick H. Daly, a fait la déclaration suivante :

« En ce 9 mai, à travers toute l'Europe, nous commémorons le jour où la grande aventure de l'unité des européens a commencé. Le 9 mai 1950, la France proposait à l'Allemagne un chemin de réconciliation et de paix basé sur une démarche concrète élaborée par le Commissaire français au plan, Jean Monnet. Le « oui » du Chancelier Allemand à la main tendue par le Ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman a donné le signal d'une vaste transformation de notre continent vers une Communauté de nations qui va accueillir son 28^e membre, la Croatie, le 1^{er} juillet prochain.

La paix et la solidarité, ces objectifs clés du 9 mai 1950, sont encore plus essentiels en ce 9 mai 2013, où la crise économique que nous traversons frappe durement la société européenne et engendre une grande souffrance sociale en Europe.

Certains dirigeants politiques, et même certains électeurs, imaginent que c'est par l'affrontement et la division que l'on surmontera cette crise. Cette logique nous ramènerait 70 ans en arrière sur un continent de haine et de divisions. Or, nous ne voulons pas retourner en arrière mais aller de l'avant. Nous sommes en cela guidé par cette vision de « transformation » que Robert Schuman a lui-même esquissée, dans la déclaration liminaire à sa déclaration du 9 mai :

« Il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte, d'un acte hardi, d'un acte constructif. La France a agi et les conséquences de son action peuvent être immenses. Nous espérons qu'elles le seront. Elle a agi essentiellement pour la paix. Pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe. Cinq ans, presque jour pour jour, après la capitulation sans conditions de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conditions européennes doivent s'en trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possibles d'autres actions

communes impossibles jusqu'à ce jour. L'Europe naîtra de tout cela, une Europe solidement unie et fortement charpentée. Une Europe où le niveau de vie s'élèvera grâce au groupement des productions et à l'extension des marchés qui provoqueront l'abaissement des prix.

« Une Europe où la Ruhr, la Sarre et les bassins français travailleront de concert et feront profiter de leur travail pacifique, suivi par des observateurs des Nations Unies, tous les Européens, sans distinction qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, et tous les territoires, notamment l'Afrique qui attendent du Vieux Continent leur développement et leur prospérité. Voici cette décision, avec les considérations qui l'ont inspirée. (voir ensuite le texte de la déclaration Schuman)»

En tant que Secrétaire général de la COMECE, j'aimerais inviter tous les citoyens européens ainsi que leurs représentants à lire avec un regard neuf, en ce 9 mai 2013, la déclaration Schuman qui est le texte fondateur du projet européen et qui est à la source de tout ce que nous avons réalisé ensemble pour 'transformer' notre continent.

La relecture de ce texte pourrait éclairer notre parcours sur le chemin de l'unité et apporter la vision qui semble manquer de nos jours à certains de ceux qui président aujourd'hui aux destinées de ce projet. »

COMECE Press 23/05/2013

Le Pape François reçoit la COMECE en audience privée

Ce matin, sa Sainteté le Pape François a reçu en audience privée le Comité exécutif de la Commission des Episcopats de la Communauté européenne (COMECE), emmené par son Président le Cardinal Reinhard Marx, archevêque de Munich et Freising. Au cours de l'échange qui a duré une demi-heure, le Pape, les évêques et leur Secrétaire général ont évoqué la crise économique actuelle en Europe, son impact social et le défi que représente pour l'Eglise la nécessité de transmettre un message d'espérance aux citoyens européens.

Le Saint Père a exprimé son appréciation des racines chrétiennes de l'Europe et a demandé aux évêques de transmettre un message d'encouragement à tous ceux qui travaillent à faire avancer le projet européen. Il a souligné à quel point il était essentiel de rendre témoignage à Dieu, en particulier dans la situation européenne actuelle. Le Pape François a assuré les évêques de la COMECE de son intérêt et de son soutien pour leur mission.

COMMISSIONS ET SERVICE

La constitution liturgique de Vatican II et son importance aujourd'hui

La Commission interdiocésaine de liturgie (CIPL) organise un Congrès à Ciney (Mont de la Salle) les **vendredi 15 et samedi 16 novembre 2013** pour (re)découvrir la richesse de la Constitution liturgique de Vatican II et sa portée pour la pastorale aujourd'hui.

Le P. Patrick PRÉTOT (directeur de « La Maison-Dieu » et professeur à l'Institut supérieur de liturgie) assurera les quatre exposés de base :

- 1) *La Constitution liturgique et les autres documents conciliaires ;*
- 2) *La Parole de Dieu dans la liturgie et le document sur la Révélation ;*
- 3) *Anthropologie et rites chrétiens ;*
- 4) *Le Christ et le Mystère pascal dans la liturgie.*

Des « Travaux de groupes » prolongeront la réflexion du conférencier ainsi que des célébrations et une soirée consacrée à « L'art et la musique dans la liturgie ».

Cette rencontre est destinée aux prêtres et diacres, aux assistants paroissiaux et aux agents pastoraux, aux membres des chorales, organistes, lecteurs et aux chrétiens qui cherchent à mieux comprendre et à mieux vivre les célébrations.

André HAQUIN



Jeudi 15 août :

« **Célébration d'hommage des enfants à Marie.**

Bénédiction individuelle des enfants et des enfants à naître »

A 14h30 aux Sanctuaires de Beauraing.

La célébration sera suivie par la célébration Eucharistique de l'Assomption présidée par le Chanoine J. Jallet, recteur de Foy-Notre-Dame.

Samedi 31 août :

« Mes relations affectives »

**Rencontre pour les jeunes de 16 ans et plus
avec la Père Denis Sonet – fondateur du Cler –**

De 14 à 16h00 à Saint Jean-de-Dieu, 39, rue Loiseau, 5000
Salzennes – Namur.

En collaboration avec Catéveil et le Service de la Pastorale des Jeunes.

**« La préparation des fiancés au Sacrement de
Mariage »**

**Rencontre de tous les acteurs concernés avec
le Père Denis Sonet – fondateur du Cler –**

De 16 à 22h00 à Saint Jean-de-Dieu, 39, rue Loiseau, 5000
Salzennes – Namur.

Dimanche 1 septembre : **« Célébration redire oui à son conjoint »**

Des jeunes mariés pourront se retrouver autour de l'autel avec des couples qui ont 5, 10, 15, 20 voire 50 ans et plus de vie conjugale, signes vivants que l'amour est fait pour durer, grandir, s'affermir au long des années.

Les couples, qui pour des raisons personnelles, doutent de leur amour pourront se rappeler par là que Dieu est engagé avec eux pour sauvegarder leur famille au-delà des crises et des difficultés de la vie.

Sanctuaires de Beauraing – Chapelle du Rosaire

14h00 : Accueil

14h30 : Enseignement : « La fidélité dans le mariage c'est possible.
La preuve par 1,...,9...,15...,25..., 50...,60...,75 ans de mariage ! »
par le Père Denis Sonet, fondateur du Cler – Amour et famille.

15h45 : Célébration Eucharistique avec le renouvellement présidée
par Mgr Vancottem.

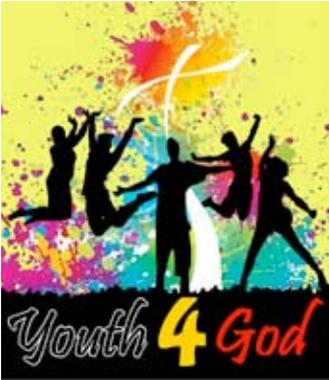
Pour tous renseignements :

Jean-Pol et Brigitte Druart, 176, rue de Bomel, 5000 Namur

Tél. : 081 22 23 07

Gsm : 0479 75 84 65

Courriel : info@pastoralefamiliale-namlux.be



Youth 4 God

*Journée de rencontre pour les Jeunes
du diocèse âgés de 14 à 16 ans.*

**A l'occasion des 80 ans
des apparitions de la Vierge Marie
à Beauraing.**

***Le samedi 5 octobre de 9h30 à 19h30
aux Sanctuaires de Beauraing***

* Moment de partage

* Ateliers

* Jeux

* Témoignage de Gilberte Degeimbre

(l'une des 5 enfants ayant vu la Vierge Marie)

* Prière

*Prévoir un pique-nique à midi pour les jeunes
Le repas du soir sera prévu par l'organisation*

Info et inscription :



Service Jeunes Namur-Luxembourg

081/ 256 486

jeunesnamlux@catho.be

SOULQUEST FESTIVAL

25-27 octobre

16/30 ANS

NAMUR

(Salzinnes)



INVITÉS

- Le père **Nicolas Buttet**, fondateur de *Eucharistein*
- François Mathijssen
- Des jeunes du Cénacolo
- Mgr Rémy Vancottem
- Philippe Ariño
- Le groupe « Annunziata »

AU PROGRAMME

Spectacle, enseignements, témoignages, partages, adoration, ateliers interactifs, évangelisation, flashmob, eucharisties festives, louange...

NOUVEAU : LE FESTI-AGES !

Certaines activités différenciées pour les 16-18, 19-22, 23-30 ans

INFOS / INSCRIPTIONS

Tél. 081/25 64 86

www.soulquestfestival.be

Du 25 (20h) au 27/10 (17h)

Paroisse Sainte-Julienne

(Cté de l'Emmanuel)

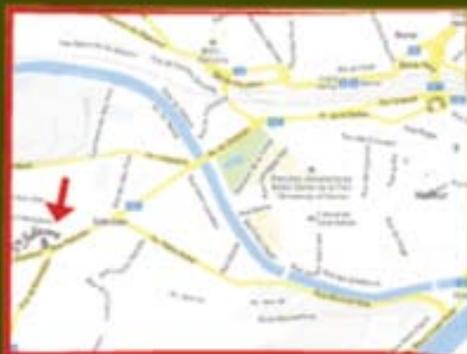
à Salzinnes (Namur)

Accueil :

Salle Saint-Vincent-de-Paul

rue Sainte-Julienne, 0

5000 Namur





Catéveïl

Service de la catéchèse
de l'enfance et de l'adolescence
du diocèse de Namur-Luxembourg

2ème journée des catéchistes

« Seigneur, à qui irions
nous? Tu as les paroles de
la vie éternelle. »

Jn 6,68

**Comment commenter
la Parole de Dieu dans
la catéchèse ?**

**AUX SANCTUAIRES DE BEURAING
SAMEDI 22 JUIN 2013
DE 9H30 À 16H30**

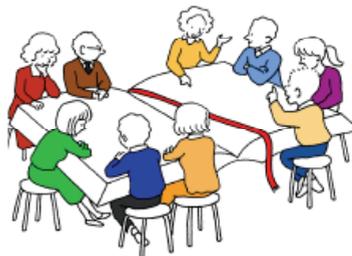
Avec la participation de
Mgr Rémy Vancottem,
évêque de Namur
&
le chanoine Joël Rochette,
Bibliste et Vicaire
Episcopal pour la
catéchèse



**Catéchèses, ateliers, rencontres,
partages, stands, biblistes...**



**Moment de partager votre
pique-nique. Un partage sera
offert aux places.**



**Pour une bonne organisation, coupon-réponse à renvoyer à
Catéveïl, Rue du Séminaire, 11B - 5000 Namur. Si possible avant le 17 juin**
Renseignements : cateveil.namur@gmail.com ou 081/240.840 (le mercredi de 15h-18h et le samedi de 9h-12h)

LE CENTRE DES IMMIGRÉS NAMUR-LUXEMBOURG: un point d'accueil et d'appui à l'intégration des personnes étrangères.

Le Centre des Immigrés Namur-Luxembourg ASBL (CINL) est un service social à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Chaque année, plusieurs centaines de personnes ou de familles (829 en 2012) font appel à notre service. Ces personnes sont reçues dans les différents bureaux, à Arlon, Libramont, Marche-en-Famenne et Namur. La plupart des sollicitations concernent des demandes d'asile, de regroupement familial ou encore de régularisation. Ces procédures sont souvent très lourdes et très complexes. Les assistantes sociales proposent donc une aide gratuite et confidentielle pour aider les personnes à réaliser toutes les démarches nécessaires avec les communes, les ambassades, l'office des étrangers et les autres institutions concernées.

Dans ce travail, nous accordons une attention particulière à la qualité de l'accueil et au respect de la personne. En effet, au-delà des difficultés administratives, de la précarité matérielle et parfois des problèmes médicaux, les personnes qui s'adressent à notre service expriment très souvent un profond besoin d'écoute.

Nous sommes également attentifs à mettre les personnes au cœur de leur histoire personnelle. Actuellement, la législation est devenue tellement complexe que beaucoup d'entre elles sont perdues et ne comprennent plus le sens des démarches engagées. Prendre le temps d'expliquer le déroulement d'une procédure et de présenter les différents choix possibles est donc également une part essentielle de notre travail.

Enfin, notre rôle est aussi d'aider la personne dans son intégration en Belgique. Tous les aspects de la vie quotidienne peuvent être abordés : la recherche d'un travail, les relations avec le propriétaire d'un logement, l'orientation vers un service médical, le choix d'une école, ...

Le Centre des Immigrés Namur-Luxembourg existe depuis bientôt 50 ans. Au fil du temps, le service s'est professionnalisé. Il est composé aujourd'hui de 4 personnes, dont 3 assistantes sociales spécialisées en droit des étrangers. Malheureusement, il est de plus en plus difficile de trouver les fonds nécessaires pour poursuivre les activités de ce service. C'est pourquoi, à l'occasion de la collecte du 7 juillet, nous nous permettons une nouvelle fois de solliciter votre générosité.

Vous pouvez également contribuer au développement de nos activités grâce à un don direct à l'ASBL «Centre des Immigrés Namur-Luxembourg» en faisant un versement au numéro de compte suivant : BE18 0012 2469 9465

Si vous souhaitez une exonération fiscale pour tout don de 40 Euros ou plus, vous pouvez faire un versement au compte suivant : 250-0083038-91 de CARITAS SECOURS ASBL/NAMUR rue Guimard, 1 - 1040 Bruxelles avec la communication suivante : Souhaite aider l'ASBL « Centre des Immigrés NAM-LUX »

Les permanences du CINL.

A Arlon, Espace Didier, 21: le lundi de 13h30 à 16h30.

A Namur, Place l'Illon 13 (*nouvelle adresse à partir du 8 juillet 2013!*) :
le mardi et le jeudi de 13h00 à 16h30.

A Marche-en-famenne, Place aux Foires, 21 :
le mercredi de 9h00 à 12h30.

A Libramont, rue du Vicinal, 7 : le jeudi de 9h00 à 12h30

Site internet: www.cinl.be Geneviève Dusausoit, coordinatrice du CINL

MENUS PROPOS VACANCIERS

“ Le Sel de la vie”

La dernière ligne droite d'une année scolaire est toujours un peu essoufflante. Les “opérations de fin d'année” s'enchaînent et nous emportent dans un tourbillon : révisions, examens, délibérations, proclamations des résultats, recours éventuels...

La perspective des “grandes vacances” peut nous aider à garder la tête hors de l'eau.

Encore faut-il bien envisager cette période reposante, afin qu'elle porte du fruit.

Dans un petit livre original intitulé “Le Sel de la vie” (Editions Odile Jacob, 2012), Françoise Héritier raconte avoir reçu une carte de vacances d'un grand clinicien de ses amis. Il était en vacances et il écrivait : “Une semaine “volée” de vacances en Ecosse” (p.7).

Elle réagit de suite : “Voilà que ce terme : une semaine “volée” me saute littéralement à la figure. Qui vole quoi? Ne se laisse-t-il pas déposséder de sa vie par son travail obsédant et ses responsabilités accablantes? Il vole lui-même sa propre vie. Il escamote chaque jour ce qui fait le sel de la vie. Et pour quel bénéfice, sinon la culpabilité de ne jamais en faire assez?” (p.8).

Plutôt que de faire la leçon à son ami, Françoise Héritier décide de lui dédier un petit livre de moins de cent pages, où elle répertorie des quantités de belles petites choses à faire en vacances, sereinement et sans arrière-pensée.

Presque toutes les phrases commencent par l’infinitif.

En voici quelques échantillons parlants :

- Racler à la cuillère la mousse sucrée au fond de la tasse.
- Penser au hasard qui fait que nous ne sommes pas contemporains de gens que nous aurions aimé connaître.
- Se demander avec inquiétude ce qu’on aurait fait dans des circonstances qui nous ont été épargnées.
- Donner solennellement du “Monsieur” à un adolescent.
- Appeler avec un frémissement interne par son prénom pour la première fois quelqu’un que l’on vénère et qui vous en a prié.
- Refuser absolument d’avoir chez soi certains livres (négationnistes ou xénophobes, par exemple).

Voilà, la pompe est amorcée!

A chacun(e) de nous de composer quelques phrases à l’infinitif pour les vacances d’été : rendre visite à une connaissance perdue de vue ; visiter un beau musée ; aller au concert ou à l’opéra ; s’adonner aux joies du jardinage ; prier de bon coeur une minute chaque jour ; être moins avare de temps ou d’argent...

La liste pourrait remplir plusieurs pages.

Et l’on aboutirait à la pertinente conclusion de ce beau petit livre : “Le monde existe à travers nos sens avant d’exister de façon ordonnée dans notre pensée et il nous faut tout faire pour conserver au fil de l’existence cette faculté créatrice de sens : voir, écouter, observer, entendre, toucher, caresser, sentir, humer, goûter, avoir du “goût” pour tout, pour les autres, pour la vie” (p.87).

Bonnes vacances, assaisonnées du Sel de la vie et, avec un peu de chance, ensoleillées !

Henri Ganty, Vicaire Episcopal de l’Enseignement

HISTOIRE DIOCÉSAINE



**Mgr Victor-Auguste-Isidore
DECHAMPS**
*21ème évêque de Namur
de 1865 à 1867*

Biographie

Victor-Auguste-Isidore Dechamps (ou abusivement parfois, Deschamps) fut évêque de Namur de 1865 à 1867, avant d'occuper le siège archiépiscopal de Malines jusqu'à sa mort en 1883. Une volumineuse biographie a paru en 1956 (R.P. Maurice Becqué, *Le Cardinal Dechamps*, Louvain, 1956, 2 volumes).

Il est né en Flandre orientale, à Melle, au Sud-Est de Gand, le 6 décembre 1810. Il commence ses études sous la conduite de son père, Adrien-Joseph, propriétaire et directeur d'un établissement d'instruction à Melle. En 1822, la famille déménage et s'installe à Manage, où Victor-Auguste poursuit ses études (château de Scailmont). Il aime lire de Bonald et de Maistre, ainsi que Pascal, Bossuet, et Lamennais. En octobre 1832, il entre au séminaire de Tournai. Le 20 décembre 1834, il est ordonné prêtre et entre à l'université catholique de Malines (transférée à Louvain en 1835). Peu après, en août 1835, il intègre la Congrégation du Très Saint Rédempteur. Là « *il remplit bientôt des fonctions importantes : professeur de dogmatique à Wittem (1836), recteur à Liège (1841-1845), à Tournai (1849-1851), provincial de la province belge... (1851-1854), recteur de la Maison Saint-Joseph à Bruxelles (1855-1858)... Prédicateur de talent, directeur d'âmes dévoué, publiciste, écrivain ascétique, il fut, en outre, chargé de l'instruction religieuse des enfants royaux (1851-1855)... Sa compétence théologique était vaste et quelquefois hardie...* » (A. Simon, dans la *Biographie Nationale*, 1956, t. 29, col. 510). Le 25 septembre 1865, le R.P. Dechamps est nommé évêque de Namur. Le lendemain, par bref apostolique, il est nommé docteur en théologie. Le 1er octobre suivant, à Rome, dans l'église Saint-Alphonse sur l'Esquilin, il reçoit la consécration épiscopale des mains du Cardinal Charles von Reisach, assisté de Mgr Berardi, archevêque de Nicée, et de Mgr Manning, archevêque de Westminster.

«C'est de Rome et le jour même de son sacre qu'il adressa à ses diocésains sa première lettre pastorale... L'inauguration de Mgr Dechamps dans la cité et la cathédrale de Namur eut lieu, le dimanche 12 novembre, avec un éclat inaccoutumé. Il avait pris possession, le 25 octobre, par procuration donnée à Mgr Poncelet, son premier vicaire général. Quelques semaines après, il entreprit la visite des paroisses de plusieurs doyennés, marquant chaque jour par la confirmation, la prédication et d'importants travaux pour le bien des fidèles et du clergé. En 1867, il assista dans la Ville éternelle au dix-huitième centenaire du martyr des Saints Apôtres Pierre et Paul et à la canonisation des Bienheureux Martyrs de Gorcum. La même année, on le trouve présent à la troisième assemblée générale des catholiques, tenue à Malines sous la présidence du cardinal Sterckx. Appuyant une motion du P. Tondini, barnabite, pour la conversion des Russes schismatiques, il fait ressortir la suprême puissance et la grandeur divine de la prière... [En 1866], il fit établir le collège épiscopal de Belle-Vue à Dinant, et il célébra le premier synode diocésain [depuis la Révolution française]... Il pourvut à l'administration régulière du séminaire de Namur en établissant des commissions consultatives et spéciales pour le spirituel et le temporel. Il voulut que le séminaire de Namur eût désormais quatre années d'études théologiques, et que dans les séminaires de Bastogne et de Floreffe il n'y eût qu'une année de philosophie... » (P. Claessens, *La Belgique chrétienne*, Bruxelles, 1883, pp. 273-275).

Le 4 décembre 1867, le cardinal Sterckx, archevêque de Malines, décède. Au Consistoire du 20 décembre suivant, Mgr Dechamps est transféré du siège de Namur à celui de Malines. « Il prit, le lendemain, possession du siège archiépiscopal par procuration ; il fit son entrée solennelle dans la ville métropolitaine, le 28 janvier 1868... Les rapports entre l'Église et le gouvernement libéral Rogier-Frère (1857-1870) étaient tendus à la suite de la loi sur les bourses et au sujet de la propriété des cimetières... Mgr Dechamps intervint pour maintenir les privilèges traditionnels de l'Église dans l'enseignement des écoles d'adultes, dans l'application de la loi sur les bourses, dans la question du temporel du culte » (A. Simon, col. 511). Du 8 décembre 1869 au 20 octobre 1870, se tint, à Rome, le premier Concile du Vatican. Mgr Dechamps y fut un partisan convaincu et zélé de l'infaillibilité pontificale, étant un des chefs des infaillibilistes. En Belgique, l'arrivée au pouvoir du baron d'Anethan (1870-1871) et du Ministère Malou (1871-1878) fit baisser la tension entre l'Église et le gouvernement. « L'archevêque profita de cette accalmie pour achever la réorganisation du diocèse de Malines (synode diocésain, communautés

religieuses, développement des collèges). Il avait, dans l'entretemps, été préconisé cardinal au Consistoire du 15 mai 1875. Dans la suite, et même déjà sous le Ministère Malou, il fut amené à s'occuper activement des questions politico-religieuses... [C'est alors que] le gouvernement entreprit de corriger dans un sens plus laïcisant la loi sur l'enseignement primaire de 1842 ; ce qui donna la loi de 1879. Le cardinal Dechamps lui fit une opposition résolue dès le dépôt du projet ; sa résistance s'accrut encore lorsque la loi fut votée... Les conséquences de l'opposition du cardinal furent l'exécution de la menace de rupture des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Belgique (1880-1884)... ; mais on assista, d'autre part, à la création multipliée d'écoles catholiques florissantes et à la plus grande cohésion des forces politiques catholiques » (A. Simon, col. 511-513). De santé délicate, assez souvent malade, le cardinal Dechamps mourut subitement le 29 septembre 1883. Après avoir reposé au cimetière de Rumillies, sa dépouille fut transportée à la cathédrale de Malines, dans le caveau des archevêques, le 5 juin 1923. Ecrivain inlassable et convaincant, il a laissé à la postérité nombre de livres et d'écrits personnels.

Armoiries (© Jean-Paul Fernon)



Voici la description des armoiries de Victor-Auguste-Isidore Dechamps, rédigée par Monsieur Jean-Paul Fernon, héraldiste : **coupé, au 1 de gueules aux insignes de la Congrégation des Rédemptoristes, i.e. à la croix latine alésée d'or, les bras brochant, à dextre sur une pique traversant une éponge au naturel, à senestre sur une lance de même, les deux instruments penchés et mouvants du pied de la croix, le tout sur un mont à trois coupeaux d'or posé sur la ligne de partition ; la croix**

accostée des monogrammes IHS à dextre et MA entrelacés à senestre, tous deux surmontés de leur signe abrégatif, le tout d'or ; au nimbe rayonnant du même mouvant de la ligne du chef, chargé d'un oeil au naturel ; au 2 de sable à l'effigie de Notre-Dame du Bon Conseil de Genazzano, i.e. une Vierge de carnation habillée d'une robe d'argent et d'un manteau d'azur tenant sur son bras senestre l'Enfant-Jésus aussi de carnation habillé de gueules, tous deux nimbés d'or, senestrés d'une étoile du même, leurs têtes brochant sur une mandorle couchée également d'or vidée du champ. Les armes de Mgr Dechamps « représentaient l'effigie de Notre-Dame du bon Conseil honorée à [Genazzano] près de Rome, et qui avait été pour saint Alphonse de Liguori [fondateur des Rédemptoristes] l'objet d'une dévotion particulière. Le haut de l'écusson [était] décoré des insignes de la congrégation des Rédemptoristes » (Nicolas-Joseph Aigret, *Histoire de l'église et du chapitre Saint-Aubain à Namur*, Namur, 1881, p. 557).

Devise



Victor-Auguste-Isidore Dechamps avait pour devise : **Pervia Coeli Porta manes**. Ces quelques mots sont tirés de l'antienne **Alma Redemptoris Mater**, que l'on chante ou que l'on récite à la Liturgie des Heures pendant le temps de l'Avent et de Noël. Les premiers mots de cette antienne sont en effet : *Alma Redemptoris Mater, quæ pervia cæli porta manes...*, que l'on traduit par exemple : *Sainte Mère*

du Rédempteur, porte du ciel toujours ouverte... Une devise qui rend en quelques mots l'idée exprimée par les armoiries du religieux rédemptoriste devenu évêque de Namur.



UNE FIGURE DE LA VIE ARLONAISE **Le Père Jean MOTTET, l'ami des jeunes.**

Le 25 décembre 2012, le père Jean MOTTET décédait à 79 ans des suites d'un accident. Son anticonformisme avait marqué des générations d'adolescents arlonais.

Les élèves qui ont assisté à son cours à l'athénée royal d'Arlon, mais aussi les fidèles qui suivaient ses homélies en l'église du Sacré-Cœur, à Arlon, vous le diront tous : Jean Mottet, qui vient de disparaître à l'âge de 79 ans, n'était ni un prof de religion ni un père jésuite comme les autres.

Ce petit homme jovial, jamais avare d'un bon mot ou d'une réflexion philosophique, volontiers électron libre au sein de sa communauté, était devenu, où qu'il aille, une figure aussi attachante que déroutante de la vie arlonaise. En près de trois décennies, qui correspondent pour l'essentiel à sa carrière d'enseignant à Arlon, le père Mottet avait mis sur pied une foulditude d'activités des plus variées, culturelles comme sportives, s'imposant auprès des générations d'adolescents comme un catalyser et un agitateur d'idées.

C'est dans la petite maison qu'il occupait alors, à côté de l'immeuble de sa communauté, rue des Déportés, qu'il accueillait ainsi l'équipe rédactionnel de l'*Aratatouille*, le journal des élèves de l'athénée. C'est aussi là qu'il remisait des kayaks entre deux expéditions, que ce soit une descente de l'Ardèche ou d'une autre rivière.

Un accident à vélo.

Cadet d'une famille de quatre enfants, Jean Mottet était né le 24 avril 1933 à Fronville (Namur), où ses parents étaient agriculteurs. Après des études secondaires au petit séminaire de Bastogne, il entre au noviciat d'Arlon le 14 septembre 1951. Il est d'ordonné prêtre le 6 août 1964.

Aumônier des cadets et du Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ) de 1966 à 1970, il enseignera la religion au collège Saint-Servais de Liège, puis à l'athénée royal d'Arlon pendant 28 ans, jusqu'à sa retraite, en 1998.

Le père Mottet était membre de la communauté Saint-Paul de Godinne, où il sera ministre de 2001 à 2011, date à laquelle il rejoint la communauté de Luxembourg. Il était, jusqu'à la fin du mois de novembre, au service de la pastorale paroissiale d'Arlon.

Extrait de L'Avenir-Lux. P.C.

Juin
Juillet
Août

— AU CALENDRIER —

SANCTUAIRES DE BEAURAING - ANNÉE JUBILAIRE

Tél. : 082 71 12 18 – Fax : 082 71 40 75

site : <http://beauraing.catho.be> - email : ndbeauraing@gmail.com



ACTIVITES MENSUELLES

Pèlerinages pédestres :

HOUYET-BEAURAING (11 km)

Les samedis 6 juillet, 3 août et 7 septembre

- 10h15 : départ de l'église de Houyet

- 15h45 : eucharistie aux Sanctuaires

Renseignements : 082 71 12 18

Les dimanches 9 et 16 juin, 14 et 21 juillet, 11 et

18 août, 8 et 15 septembre

- 10h30 : départ de l'église de Houyet

- 15h45 : eucharistie aux Sanctuaires

Renseignements : 071 66 71 13

Réveil de l'Espérance

Adoration pour les vocations le 25 juin, le 25 juillet, le 25 août et le 25 septembre à 19h00.

ACTIVITES ANNUELLES

- Le vendredi 14 juin à 20h00 : conférence par François Mathijsen, docteur en psychologie de l'UCL : « La foi chrétienne face à l'occultisme aujourd'hui : le reiki et autres pratiques ».
- Le samedi 22 juin : fête des catéchistes du diocèse de Namur.
Contact : rita.marcq@skynet.be
- Le samedi 29 juin de 14h00 à 20h00 : 3^{ème} festival de musique chrétienne de Beauraing.
- Du 30 juillet au 4 août : 4^{ème} session des familles de la Communauté de l'Emmanuel. Infos : beauraing@emmanuel.info et <http://session-emmanuel.be>

Le jeudi 15 août : fête de l'Assomption de la Vierge Marie au Ciel

- 10h30 : messe de la paroisse de Beauraing à l'aubépine
- 14h00 : messe en néerlandais
- 14h30 : célébration d'hommage des enfants à Marie et bénédiction individuelle des enfants et des enfants à naître, en lien avec la pastorale familiale diocésaine
- 15h45 : messe de l'Assomption

Les 21 et 22 août : Grand Pèlerinage International

- Le 21 à 20h30 : veillée mariale par l'abbé Pierre Renard, doyen de Ciney suivie de la procession aux flambeaux dans les rues de Beauraing. Au retour, messe solennelle internationale présidée par Mgr Vancottem
- **Le 22 à 11h00 : messe solennelle internationale au cours de laquelle l'église supérieure sera élevée au rang de basilique, présidée par Mgr Vancottem accompagné d'autres évêques, avec, dans un local voisin, liturgie de la Parole pour les enfants**
 - o 14h00 : chapelet médité
 - o 15h00 : procession eucharistique au départ du Castel Sainte-Marie, suivie de la bénédiction des malades au jardin des apparitions et d'un mot d'envoi par Mgr Vancottem
 - o 19h00 : messe de clôture
- Durant la journée du 22 : pause-café avec Entraide et Fraternité.

Le 1^{er} septembre : célébration « redire oui à son conjoint » par la pastorale familiale du diocèse de Namur. Contact : druart.jeanpol@skynet.be

- 14h00 accueil
- 14h30 : conférence par le P. Denis Sonet
- 15h45 : eucharistie présidée par Mgr Vancottem

Le 21 septembre : pèlerinage des frères de la charité

Le 28 septembre : pèlerinage des hispanophones.

Contact : hermana.miriam@hotmail.com

NOUVEAUTES AUX SANCTUAIRES :

— Des défibrillateurs à la Maison de l'Accueil, aux Sanctuaires et au Castel Sainte-Marie

Pour assurer une plus grande sécurité encore dans les divers lieux où se rendent les pèlerins et visiteurs, les deux asbl qui gèrent les différents sites : l'asbl Pro Maria et la nouvelle asbl Maison de l'Accueil ont décidé d'acheter 5 défibrillateurs, placés maintenant à différents endroits à la Maison de l'Accueil, aux Sanctuaires et au Castel Sainte-Marie.

— Un CD avec le chapelet prié par des témoins des apparitions et des pèlerins, et 6 chants de Beuraing.

Cela n'existait pas. L'année du 80^{ème} anniversaire des apparitions était l'occasion de sortir un CD avec le « chapelet de Beuraing ». C'est maintenant chose faite. Un quatuor s'est réuni pour enregistrer 6 chants liés à Beuraing. Des anciennes cassettes audios sur lesquelles on entendait les voyant prier ou parler des apparitions ont été numérisées. Le chapelet quotidien avec Gilberte Degeimbre a été enregistré. Tout a été mis ensemble. Le CD final est un document exceptionnel. Il reprend les tout derniers témoignages audios, pour certains inédits, que l'on a de certains voyants. Andrée Degeimbre nous livre un bref témoignage. Albert Voisin de même. Ils prient le chapelet, ainsi que Gilberte Voisin et, bien sûr, Gilberte Degeimbre. Les chants interprétés sont très beaux, la pochette aussi. Le tout pour 12 euros au magasin Pro Maria des Sanctuaires.

A LA MARGELLE Pesche.

Du 05 Août 2013 à 10h. au 10 Août à 10h.

Retraite pour tous

Thème : **“ Avec les femmes-disciples des Evangiles “**

Animée par le Père Pierre Murlon, SJ;

Contact : Sr. A-Françoise Delmarche

La Margelle, rue Hamia, 1A, 5660 Pesche.

Tél. 060/34 75 70 — E-mail : margelle@pesche.eu



CORDEMOIS B 6830 BOUILLON

Tél : 061 229 080 Fax : 061 229 081
hote@abbaye-clairefontaine.be

*Précisions : Le premier jour, les hôtes sont attendus pour 17h00 ;
La retraite s'achève après le repas de midi.*

Retraites 2013

Dans Communications n° 5, page 261 :
activités des 8-14/7 ; 16-22/7 ; 28/7-3/8.

19 - 25 août : Notre Père.

- Prier le « Notre Père » c'est non seulement vivre avec Dieu cru et expérimenté comme un Père, mais c'est aussi apprendre à vivre comme Jésus en fils et fille de ce Père dont le désir sur nous est que nous soyons profondément humains.

Frère Sébastien FALQUE, ofm, Louvain-la-Neuve

31 août - 6 sept. Laisser mûrir en nous le fruit de l'Esprit.

- Le fruit de l'Esprit, dit st Paul aux Galates, est unique, c'est l'amour. Mais l'amour est un grand mot mis à toutes les sauces. St Paul énumère alors les signes que l'amour selon le cœur de Jésus nous habite. Nous découvrirons ces signes et demanderons au Seigneur de nous aider à en rayonner.

Père Jean-Marie SCHILTZ, sj, Wépion

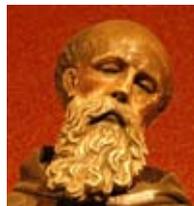
29 sept. - 5 oct. : «Le Seigneur m'a libéré, mis au large.» Ps 18,20

- Partant de la théologie des Pères du désert, une retraite de guérison intérieure qui nous aide à trouver la liberté et la restauration de notre être profond.

Frère Patrick LENS, op, Bruxelles

ABBAYE DE MAREDSOUS

6^{ème} Pèlerinage à Saint Benoît, Patron de l'Europe



L'Abbaye de Maredsous organisera son 6^{ème} pèlerinage à Saint Benoît, patron de l'Europe, le jeudi 11 juillet 2013.

Le rendez-vous est fixé à l'église abbatiale, à 8h30. Le départ du pèlerinage, en collaboration avec les « Djales » d'Anhée, est prévu à 9h00.

Le parcours sera accessible aux PMR.
La distance sera d'environ 5 kms.

La messe pontificale, suivie de la procession, débutera à 11h00.

On pourra se restaurer sur le temps de midi au Centre d'Accueil.

Les vêpres auront lieu à 16h00.

Pour avoir accès à Maredsous via les transports publics, on recevra les informations : TEC : au n° 081253555 ou SNCB : au n° 025282828.

Info : www.tourisme.maredsous.be

Courriel : flm@maredsous.com

Téléphone : 082-698.260 (msg)

- **Activités en juillet et en août.**

Voir Communications N° 1, page 45.



Rhode-Saint-Genèse

Centre Spirituel Notre-Dame de la Justice

9 avenue Pré-au-Bois 1640 Rhode-Saint-Genèse
Tél 02 358 24 60 info@ndjrhode.be www.ndjrhode.be

EXERCICES SPIRITUELS

- **de 5 jours** du 22 au 28 juin : « *La miséricorde, don de Dieu aujourd'hui* » avec le P. Thierry MONFILS, sj.
- **de 8 jours** du 20 au 29 juillet : « *Aimer Dieu pour lui-même* » avec le P. Robert HUET, sj.

du 24/7 au 2/8 : « *A l'école de Jean : je suis venu pour qu'il aient la vie* » avec le P. Simon DECLOUX, sj.

du 3 au 12 août : « *La géographie du salut* » avec le P. Xavier DIJON, sj.

du 12 au 21 août : « *Venez et voyez* » avec le P. de WILDE, sj.

- **Individuellement accompagnés**

30 jours du 30/6 au 30/7 - Sœur Noëlle HAUSMANN, scm.

30 jours du 01/8 au 31/8 - Père Dirk LEENMAN, sj.

30 jours du 19/8 au 19/9 - P. Simon DECLOUX, sj.

08 jours du 04/8 au 12/8 - Sœur M.-Ch. HAUSMAN, scm

RETRAITES

- Du 15 au 20 juillet : « *Les anges dans le plan de Dieu* » avec l'abbé Thierry MOSER, Malines-Bruxelles.
- Du 23 au 27 août : « *Marcher, Prier, Respirer* ». 4 jours de randonnée (± 20 km/jour) avec Sœur Paul BERGHMANS et Béatrice PETIT.
- Du 25 août au 30 août, *retraite art et vie spirituelle* avec M.-Paule RAIGOSO et Dominique DUBBELMAN.



DOCUMENTATION.

LIVRE, lecture proposée par LICAP.

Présentation du livre : « *Aide-moi je souffre trop !* »

Peut-on euthanasier le lien social ?

Dans un livre paru aux éditions Licap, Olivier Bonnewijn propose des pistes concrètes et pleines d'humanité : une approche nourrie par la tradition catholique qui se trouve en grande consonance avec les traditions juive et musulmane.

Bruxelles, le ... mai 2013. Un parent, un conjoint, un jeune, un ami, un collègue, un patient demande à être euthanasié. Comment accueillir et interpréter un tel désir ? Que dire, que répondre ? Dans un petit ouvrage publié aux éditions Licap, Olivier Bonnewijn aborde la question à travers quatre situations concrètes émanant d'une conférence tenue en juin 2012 au Sénat et qui avait pour thème : « Regards sur l'euthanasie dans les diverses religions et conceptions philosophiques ». Certains cas étaient réels, certains autres en partie construits, mais tous reflétaient d'une certaine façon des propositions visant à élargir la loi belge sur la dépénalisation de l'euthanasie.

Dans cet ouvrage intitulé « Aide-moi je souffre trop ! », le chanoine Olivier Bonnewijn reprend quelques éléments fondamentaux du discernement catholique. Revendiquant une approche philosophique, éthique et pratique, l'auteur a choisi de s'appuyer sur les données accessibles à la simple raison. En même temps, désireux d'éviter les réponses toutes faites, Olivier Bonnewijn propose des pistes concrètes et pleines d'humanité. Nourrie par la tradition catholique, sa position se trouve en grande consonance avec les traditions juive et musulmane. L'auteur réussit à mettre en lumière un humanisme concret, à vocation universelle, dont le christianisme est pétri.

On trouvera en fin de volume également un texte éclairant, publié au mois de mars 2013 par le évêques de Belgique (**voir Communications avril 3013, pp 199-202**) intitulé « Peut-on euthanasier le lien social ? »

L'épiscopat belge n'y cache pas ses craintes face à une éventuelle dépénalisation de l'euthanasie. La conférence épiscopale souligne vouloir ainsi honorer tant la démocratie que la dignité humaine. « Nous voulons rappeler le lien de chair et de sang qui, en reliant tous les êtres humains les uns aux autres, les invite à écarter toute violence, voire toute forme de pression, dans leurs rapports mutuels. Nous pensons que notre démocratie est mieux servie lorsqu'elle reconnaît à quel point le lien social est infiniment plus profond que le fragile consentement à l'euthanasie », concluent les évêques de Belgique.

Olivier Bonnewijn est prêtre de l'archidiocèse de Malines-Bruxelles et membre de la communauté de l'Emmanuel. Vicaire épiscopal à la formation, il enseigne la théologie et la philosophie à la faculté jésuite de Bruxelles (IET). Il a publié plusieurs ouvrages d'éthique et de littérature pour enfants.

« Aide-moi, je souffre trop !

L'euthanasie en discussion

Olivier Bonnewijn

Éditions Licap, 2013. Prix : 4,90 euros ISBN : 978-2-930472-68-3

Pour de plus amples informations, merci de contacter :

Jacques Hermans, Éditions Licap Rue Guimard, 1, 1040 Bruxelles

Tél. : 32 2 509 96 85 M : 0475 31 40 90 E. : jacques.hermans@licap.be

PAX CHRISTI WALLONIE BRUXELLES

Newsletter / Juin 2013

Pax Christi encourage citoyens et décideurs à devenir des acteurs de paix en les sensibilisant aux situations de conflits ici et ailleurs. Sa mission est de mener un travail d'animation citoyenne d'analyse critique et de plaidoyer politique sur les conflits qui naissent de la diversité des populations établies en Belgique.



Paix - Non-violence - Réconciliation - Vivre ensemble - Société - et vous ?

REVUES

Recensions rédigées par Léon Caussin (L. C.)

REVUE GÉNÉRALE

9 N^{os} an, chaussée de Louvain, 41, 1310 Hamme-Mille

N° 1 janvier 2013

Deux articles, parmi d'autres, à distinguer :

— **Une laïcité européenne**

P. Lowenthal, professeur émérite de l'UCL, montre la diversité du sens de la laïcité suivant les pays et donc la difficulté à donner une définition d'une laïcité européenne. S'opposant aux laïques les plus durs qui réclament un strict confinement du religieux dans la sphère privée, l'auteur parle d'une laïcité « inclusive » des religions donnant à celles-ci le droit à être consultées. En conclusion et sous forme d'interrogation, on ne peut douter, en face du cynisme financier qui domine aujourd'hui, de l'intérêt humain que nous aurions à ce que nos représentants politiques donnent la parole à des autorités morales sans que cela confère un pouvoir.

— **L'euthanasie en Belgique, ... et ailleurs.**

Sombres perspectives : de Martin Houziaux.

Article passionnant où l'auteur, après avoir démonté les sophismes accumulés pour « prouver » la légitimation de l'euthanasie, montre dans quelles sinistres directions évoluent les idées et la législation.

NDLR - Lire Communications N° 4, pp 199-202

Communications N° 6, pp 312-313.

N° 2 février 2013

— **La mort douce**

— François Delperée analyse la loi du 28 mai 2002 ou l'euthanasie du point de vue du juriste, doté d'un solide bon sens.

— **Les entreprises et la pensée**

Conférence donnée au Cercle de Lorraine par Jean Baudet. S'appuyant sur l'histoire, l'auteur monte l'origine d'une détestation des entreprises par rapport à la pensée. Jouant sur l'opposition « rêve-réalité », l'auteur est résolument du côté des entreprises.

— **Le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin 1912-1914.**

M. Beyens raconte les entretiens de son grand-père à Berlin, à la veille de la 1^{ère} guerre mondiale, avec les autorités allemandes qui voulaient que la Belgique, neutre, laisse les troupes allemandes traverser celle-ci pour qu'elles puissent attaquer la France par le Nord.

N° 3 mars 2013

— **Les défis de l'industrie bancaire européenne.**

Michel Pébereau rappelle dans cet article qu'une banque doit être d'abord une entreprise civique, citoyenne au service de ses clients.

— **Raisons de fond de l'athée et du croyant.**

José Nostri, après avoir précisé que la croyance comme l'incrédulité suppose un acte de la volonté, donne les arguments les plus concrets et ceux des philosophes en faveur de l'athéisme puis ceux de fond et du terrain en faveur de la foi pour terminer, face au problème du mal dans le monde, à montrer que la tendresse de Dieu vers les pécheurs est la plus haute manifestation de sa divinité.

L. C.

***LA REVUE THÉOLOGIQUE DE LOUVAIN - janvier-mars 2013**

_____ Rédaction : Grand-Place, 45, 1348 Louvain-la-Neuve _____

_____ Courriel : revue-theologique-louvain@uclouvain.be _____

Modernité critique et discours ecclésial.

L'auteur de cet article, B. Feltz, professeur à l'I.S.Ph. défend la thèse suivant laquelle, au niveau de ses présuppositions, la culture moderne pensée en termes de « modernité critique » n'entre pas en contradiction fondamentale avec les valeurs et le message chrétiens. Dans la 2^{ème} partie de cet article, l'auteur montrera les relations complexes entre discours ecclésial et modernité critique.

Paul et Jonas.

Qu'ont en commun Paul de Tarse et Jonas de l'A.T. ? Lisez l'article de Michel Remaud !

L'idée de solidarité dans « Catholicisme » de H. de Lubac.

Pour quelqu'un comme moi qui ai découvert H. de Lubac dans les années 50, cet article de A. Ruoso est un vrai régal.

La désirabilité de la foi chrétienne comme condition de l'évangélisation et de l'initiation à l'expérience chrétienne.

A notre époque de sécularisation et de la problématique de « la nouvelle évangélisation », la foi chrétienne pourra-t-elle se donner à éprouver, de manière nouvelle, comme désirable ? C'est à cette question que l'auteur essaie de répondre, en en précisant les conditions favorables.

L. C.

———— **PRÊTRES DIOCÉSAINS - mars-avril 2013.** —————

Ce numéro reprend les exposés des intervenants lors de la session sacerdotale de l'U.A.C. consacrée à « la Miséricorde ».

Tous les articles sont à lire ; je signale particulièrement, même si d'autres pistes doivent être approfondies comme la pratique orthodoxe, celui de G. Berliet où des arguments autres que celui « l'Église n'admet pas » sont exposés en faveur de la non-communion des divorcés remariés

L. C.

PAX CHRISTI WALLONIE BRUXELLES

Newsletter / Juin 2013

Mail : newsletter@paxchristiwb.be

Site : www.paxchristi.be/contact

Je signale deux réflexions

- *Islam, la nouvelle cible des extrémismes*
- *Crispation des convictions au sein d'une société plurielle et multiconvictionnelle.*

J. L.

Collection pédagogie catéchétique n°27

« Catéchèse protestante et enseignement religieux » de Jérôme Cottin et Jean-Marc Meyer

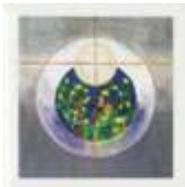
Qu'est-ce que la catéchèse protestante aujourd'hui en contexte francophone européen ? Qu'est-ce qui distingue cette catéchèse d'un autre acte de transmission des données relatives à la foi et au christianisme qu'est l'enseignement religieux scolaire qu'on peut trouver en Belgique, en Alsace-Moselle et en Suisse romande ? Qu'est-ce que l'enseignement religieux protestant ? Quelles sont ses spécificités ? Quels rapprochements ou distinctions peut-on faire entre les deux types d'enseignement ? Quelles sont leurs évolutions respectives ? Les deux auteurs explorent pour la première fois la question pédagogique et catéchétique dans le protestantisme européen francophone en 4 axes : expériences de transmission, complémentarité et différences des pédagogies, mise en regard des apports des sciences humaines et du catholicisme, recentrage sur les notions théologiques et leur statut actuel.

Jérôme COTTIN est professeur de théologie pratique à la faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, chargé d'inspection pour l'enseignement religieux protestant en Alsace-Moselle.

Jean-Marc MEYER Est responsable du Service de la catéchèse et de l'enseignement religieux pour l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et Lorraine.

Présentation reçue.

ISBN : 978-2-87324-452-1 248p. 22 € (+ frais de port).



RAPPEL

A l'occasion de l'Année de la foi que vit l'Eglise universelle en 2012-2013, les évêques de Belgique vous ont proposé au début de l'Année de la foi la lettre pastorale

Être chrétien aujourd'hui.



À l'écoute des jeunes Églises

Sénégal : Défense des employées de maison

La Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF) du Sénégal et le Conseil d'appui aux employées de maison ont lancé, dans le cadre de la Fête du travail le 1^{er} mai, un appel à mettre un terme à l'emploi de mineures comme domestiques dans le pays. L'appel conjoint s'adresse autant aux parents qu'aux autorités gouvernementales et religieuses. Les deux organisations dénoncent l'exploitation répandue de petites filles et d'adolescentes issues de l'exode rural dans le secteur du service à domicile. « Nous estimons que le but ultime du travail est la dignité de l'homme et de la femme » indiquent-elles.

(Source : La Croix, 3 mai 2013)

Brésil : L'évêque Pedro Casaldaliga menacé de mort

Mgr Pedro Casaldaliga, évêque émérite de Sao Felix (Mato Grosso, Brésil), a toujours soutenu les communautés indigènes de sa région. Début décembre 2012, il a été contraint de se mettre à l'abri, après avoir reçu des menaces de mort. Les grands propriétaires terriens le considéraient comme l'inspirateur de la sentence de la Cour suprême rétrocédant des milliers d'hectares aux Indiens Xavante. Pourtant, ce n'était là qu'une application de la Constitution brésilienne. Les menaces sont loin d'être une nouveauté pour Mgr Casaldaliga. Il faisait déjà partie de la liste noire à l'époque de la dictature militaire.

Durant près d'un mois, il est resté caché chez un ami et protégé par la police. Le 29 décembre 2012, il a pu réintégrer sa maison et sa communauté où il vit depuis 1968.

(Sources : agences Zenith et APIC par internet ; La Documentation catholique, 3 février 2013, p. 145).



CALENDRIER DIOCÉSAIN EN JUIN-JUILLET-AOÛT 2013

21 juin à l'Évêché

- Conseil épiscopal de 9h30 à 16h00.

22 juin à Beauraing

- Journée des catéchistes (voir page 297).
(Communications d'avril, page 204).

24-28 juin à Orval

- Retraite sacerdotale avec Sœur Loyse Morard.

30 juin à la cathédrale

- 3 ordinations sacerdotales.

5 juillet à Beauraing

- Conseil épiscopal.

17-24 juillet à Lourdes

- Pèlerinage diocésain.

Dimanche 21 juillet, fête nationale

- Cathédrale à 11 heures.
- Dans les paroisses, lors de la grand-messe.

13 août, à l'Évêché

- Conseil épiscopal.

Jedi 15 août, pour les catholiques

- Fête de l'Assomption.

21-22 août à Beauraing

- Grand Pèlerinage International (voir page 307).